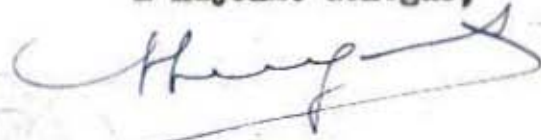


Fait et délibéré à Royan les jour, an et mois susdits.  
Ont signé au registre MM. les Membres présents.

Pr. le Député-Maire :  
L'Adjoint délégué,



A handwritten signature in cursive script, likely belonging to the Deputy Mayor or the delegated adjoint.



Tu - Rochefort-sur-Mer  
le 4 - Mars 1917  
Le Sous-Préfet  
Requie - Croqueveau

Une copie conforme



Royan le 5 Mars 1917  
Pour le Député-Maire,  
l'Adjoint-Délégué :



A handwritten signature in cursive script, likely belonging to the delegated adjoint.

**Abonnement aux  
publications**

57032

L'an mil neuf cent cinquante sept le vingt cinq du mois de Février le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BRUSSET Max en session ordinaire.

Etaient présents : MM. BRUSSET, SEUGNET, REUTIN, CASTELNAU COUZINET, GAUSSEL, BARROT, COUNIL, LAURENT, GUILLAUD, BROTEAU, BARRIERE, POUGET, DOMEQ, ETCHEBER, BOURDEILLE, GRUSSENMEYER, PAPERAU, GUICHOUA, NARTEAU, MELLE FOUCHIE, MM. ROCHEDEREUX, CHAM BOULAN, DUPOUR.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1864, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Etcheber, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- approuve l'abonnement aux publications ci-après, tant pour l'année 1956 que pour l'année 1957 :

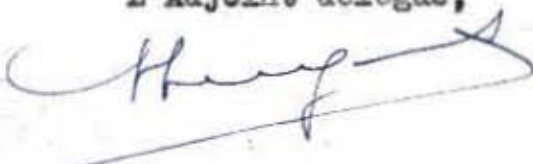

- " Gazette des Communes "
- " Institut Artisanal de la Statistique et Etudes Economique "
- " Bulletin annoté des Lois "
- " Annales des Stations Hydrothermales Climatiques Balnéaires de Tourisme et de Sports d'Hiver "
- " Moniteur du Bâtiment "
- " Bottin Administratif "
- " Bulletin des Lois "
- " Bulletin Officiel du Ministère de l'Intérieur "
- " Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale "
- " Revue Éducation Nationale " (un par Etablissement scolaire).

- mandate sur les crédits correspondants du Budget - Chapitre II art. 6, Chapitre XXI art. 7 - la somme afférente à ces abonnements.

.../...

Fait et délibéré à Royan les jour, an et mois susdits.  
Ont signé au registre MM. les Membres présents.

Pr. le Député-Maire :  
L'Adjoint délégué,

Tu - Rochefort-sur-Mer  
le 4 - Mars 1917  
Le Sous-Préfet  
Sigue - Croqueron

Deux copie conformes  
Royan le 5 Mars 1917  
Pour le Député Maire,  
l'Adjoint-Délégué :  